

Union européenne Pourquoi l'accord avec le Mercosur suscite tant de craintes

DÉCODAGE
FRÉDÉRIC DELEPIERRE

Le traité de libre-échange baptisé Mercosur, pour « Mercado Común Del Sur », ou « marché commun du Sud », aura animé les discussions lors de la réunion du G20, au Brésil. De longue date, il suscite l'inquiétude et la colère chez les agriculteurs belges et européens.

1 Le Mercosur, c'est quoi ?

Le Mercosur est une organisation réunissant cinq pays sud-américains (l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay et la Bolivie) qui constituent une alliance destinée à promouvoir une intégration économique et politique. L'une de ses missions est de faciliter les échanges entre ses membres et de nouer des accords commerciaux. Ainsi, les Européens et les pays sud-américains ont abouti à un projet d'accord commercial qui, en juin 2019, a fait l'objet d'un accord politique. Le projet prévoit l'abaissement de 90 % des droits de douane entre l'Europe et le Mercosur. Cette baisse des droits de douane est présentée comme une aubaine pour les pays européens, gros exportateurs de voitures, de produits pharmaceutiques et chimiques, ainsi que de produits laitiers, de chocolat ou de vin. Les agriculteurs européens voient, pour leur part, d'un mauvais œil la perspective d'importations massives de viande bovine engraisée aux hormones...

Le territoire couvert par le Mercosur s'étend sur plus de 14 millions de km². Il réunit près de 300 millions d'habitants et représente plus de 82 % du produit intérieur brut total de l'Amérique du Sud. Il est considéré comme le quatrième bloc économique mondial, après le partenariat économique régional global (RCEP), l'accord Canada-Etats-Unis-Mexique (Alena) et l'Union européenne.

2 Depuis quand en parle-t-on ?

L'idée d'un marché commun en Amérique latine voit le jour avec le traité d'Asuncion, signé le 26 mars 1991. Au

tour de la table, l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Le traité entre en vigueur le 31 décembre 1994. En 2006, le Venezuela devient le cinquième membre permanent, avant d'être suspendu en 2017. La Bolivie est le dernier pays à avoir rejoint l'organisation, devenant membre le 8 juillet 2024. Le Mercosur compte également des membres associés, parmi lesquels figurent la Colombie, le Chili, l'Équateur, le Guyana, le Pérou et le Suriname.

Selon une étude, la mise en œuvre de l'accord entraînerait une augmentation des importations de viande bovine en provenance du Mercosur de 23 % à 52 % d'ici 2030

L'Union européenne (UE) est le premier partenaire commercial et d'investissement du Mercosur. Les échanges bilatéraux actuels de l'UE avec le Mercosur s'élèvent à 88 milliards d'euros par an pour les biens et 34 milliards pour les services. L'UE exporte vers le Mercosur 45 milliards d'euros par an et importe des produits du Mercosur d'une valeur presque identique (43 milliards). De son côté, la Belgique a, en 2018 (derniers chiffres disponibles), exporté des biens vers les pays du Mercosur (principalement vers le Brésil) pour une valeur d'un peu moins de 4 milliards d'euros, alors que les importations s'élevaient la même année à 3 milliards.

3 Quels sont ses objectifs ?

Ses défenseurs affirment que « l'accord de libre-échange va accroître le commerce et les investissements bilatéraux, et réduire les barrières tarifaires et non tarifaires, notamment pour les petites et moyennes entreprises ». Cet accord devrait aussi « créer des règles plus stables et prévisibles en matière de commerce et d'investissement, grâce à des réglementations plus strictes, par exemple dans le domaine des droits de propriété intellectuelle (y compris les indications géographiques), des normes de sécurité alimentaire, de la concu-



rence et des bonnes pratiques réglementaires ». Enfin, l'une des raisons d'être de l'accord serait de « promouvoir des valeurs communes telles que le développement durable, en renforçant les droits des travailleurs, en luttant contre le changement climatique, en renforçant la protection de l'environnement, en encourageant les entreprises à agir de manière responsable et en respectant des normes élevées en matière de sécurité alimentaire ».

Pour les défenseurs de l'accord, les pays européens vont pouvoir écouler leurs excédents de pommes de terre, de lait ou de viande de porc vers les pays du Mercosur.

4 Sur quoi portent les critiques ?

Depuis le début, l'accord fait l'objet de vives critiques, notamment en provenance du monde agricole. Il privilégierait un modèle agroalimentaire non du-

Une manifestation en France contre le Mercosur, ce mardi.

© AFP

nable dans les deux blocs. Il nuirait aux petits producteurs pratiquant une agriculture plus respectueuse de l'environnement et des conditions sociales. Si l'idée du libre-échange séduit les secteurs industriels du côté européen (automobile, pharmacie, cosmétiques, alcools, biens de luxe et services), d'autres secteurs sont préoccupés. Ainsi, l'impact sur le secteur de la viande bovine en Europe serait conséquent : selon une étude réalisée par l'institut français de l'élevage, la mise en œuvre de l'accord entraînerait une augmentation des importations de viande bovine en provenance du Mercosur de 23 % à 52 % d'ici 2030.

Le principal point de crispation des agriculteurs est que l'accord risque de créer une concurrence déloyale avec l'agriculture européenne, soumise à des

normes plus exigeantes en matière environnementale et sociale. Ainsi, certains pesticides interdits en Europe sont autorisés dans le Mercosur. Idem pour les antibiotiques, qui sont encore utilisés comme promoteurs de croissance. Les opposants à l'accord estiment que celui-ci pourrait déboucher sur des pressions pour affaiblir la législation européenne en matière d'OGM, assimilée à une barrière commerciale. A l'inverse, la pression européenne pourrait mener certains pays du Mercosur à répondre à la demande en accélérant la déforestation.

« On a toujours dénoncé les accords de libre-échange », ajoute Thimotée Pétel, chargé de mission politique au sein du syndicat agricole belge Fugea. « Il faut revenir en arrière. On ne veut pas de viande bovine aux hormones, mais on ne peut pas déréguler les marchés africains ou sud-américains en y envoyant nos excédents de patates et de lait. »



NOUVEAU
HORS-SÉRIE
10,99 €

Au cœur des mystères du cerveau

La compréhension du cerveau est une odysée dans laquelle de nombreux scientifiques se sont lancés.

Comment le cerveau se développe-t-il ? Comment préserver un cerveau sain ? Que s'y passe-t-il lors de l'apprentissage ? Qu'est-ce que la conscience ?

Découvrez dans ce hors-série Le Soir / Le Monde quelques-uns de ces chemins d'exploration.

Disponible en librairie ou sur www.lesoir.be/boutique onglet Livres

LE SOIR
Reprenons notre quotidien

Achete à très bon prix

Achat Fourrures



Manteaux de fourrure: vison, astrakan, renard,...
Argentierie: couverts et pièces de forme | Armes anciennes: fusil, pistolet, épée, sabre | Montre gousset / bracelet | Instruments de musique: piano, violon, saxo,... | Livres anciens: dictionnaire, BD, missel,... | machine à coudre et poste radio | Meubles et objets anciens: pendule, tableau, sculpture, miroir, luminaire,... | Bijoux or, argent, fantaisie,... | Pièces de monnaies anciennes / Cuivre et étain



CHARLES Anthony | 0484/20 26 78 |